



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2020/04

Objet : Actualisation du plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon
Chapitre 8.4 Aménagement du territoire

L'an deux mille dix-sept, le 31 janvier, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Capitainerie de Serre-Ponçon, à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 31 janvier 2020

Date de convocation :
25 novembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES :
Effectif statutaire : 24
(32 voix)
En exercice : 24 (32
voix)
Membres présents : 20
(27 voix)

Membres présents 20
Vote(s) pour 20 (27 voix)
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL**, Président, **M. Marc VIOSSAT**, Vice
Président ; **M. Jean CONREAUX**, Vice Président, **Mme Agnes PIGNATEL**,
Membre du bureau, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du Budget ; **M. Patrick
PERNIN**, Membre du Bureau, **M. Roger MASSE**, Membre du Bureau, **Mme
Jessica GUIARD**, Conseillère Syndicale, **M. Raymond HONORE**, Conseiller
Syndical, **M. Yves LELONG**, Conseiller Syndical Suppléant de M. Christian
DURAND, **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller Syndical, **M. Pierre
VOLLAIRE**, Conseiller Syndical, **Mme Valérie GRENARD**, Conseillère
Syndicale, **Mme Chantal ROUX**, Conseillère syndicale suppléante de M.
Georges GAMBAUDO ; **M. Jean-Michel TRON**, Conseiller Syndical, **M. Jean-
Michel PAYOT**, Conseiller Syndical ; **Mme Carole CHAUVET**, conseillère
Syndicale, **Mme Ginette MOSTACHI**, Conseillère Syndicale, **Mme Valérie
ROSSI**, Conseillère Syndicale, **M. Joel BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical

Etaient représentés et excusés :

M. Christian DURAND, représenté par M. Yves LELONG
Mme Sophie VAGINAY

Etaient invités et présents :

M. Frédéric CAVALLINO, CCI 05, Mlle COLONNA CCI 05, M. Denis NOGUIER,
EDF, Mme Géraldine DUVOCHEL, EDF, M. Stéphane RUSSO, Syndicat des
professionnels de Serre-ponçon, M. Christophe THIEBAULT, Syndicat des
Professionnels de Serre-Ponçon, M. GREVARD, CNASP, M. Christian ROMAN
Département 05

Exposé des motifs :

Le Président rappelle que le plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon a été approuvé en 2012, à la suite d'un colloque dont l'objectif était de porter une réflexion sur l'avenir du lac et de prioriser les actions de développement dans le respect des contraintes réglementaires actuelles.

Ainsi, la projection des avènements possibles du lac de Serre-Ponçon à court, moyen et long termes, a pu se décliner au travers d'un programme d'actions construit grâce aux échanges et partages d'expériences de plusieurs groupes de travail se questionnant autour des thématiques suivantes : « Serre Ponçon, patrimoine environnemental », « Serre Ponçon, support des APN », « Serre-Ponçon, Destination nautique », « Serre-Ponçon, cœur touristique départemental ». Suite à la consultation des collectivités et structures partenaires du S.M.A.D.E.S.E.P., une proposition de planification cohérente aux plans stratégique, technique et territorial a été actée par délibération en décembre 2012 par le comité syndical.

Le Président rappelle que la modification des statuts syndicaux du S.M.A.D.E.S.E.P. a permis en mars 2018 d'intégrer le Département des Alpes de haute Provence et d'acter la nécessité d'actualiser le plan afin de considérer de manière plus assumée et légitime, les projets des collectivités de la branche Ubaye du lac.



Pour ce faire, une réunion de présentation a été organisée en janvier 2019 auprès des décideurs de la vallée afin de définir la démarche d'actualisation du plan. Cette étape préalable s'est concrétisée par l'organisation d'un atelier ouvert à l'ensemble des acteurs de la vallée sur les 4 thématiques : environnement, tourisme, nautisme et sports de nature. A partir des objectifs stratégiques arrêtés en 2009 par le S.M.A.D.E.S.E.P., les nombreux participants ont permis de jeter les bases de propositions concrètes grâce à l'implication des partenaires fortement mobilisés : le Département des Alpes de Haute-Provence, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon, l'Agence de développement et la CCI 04, le Conservatoire du Littoral et le CDCK 05 auront ainsi largement œuvré à l'animation de cette journée, ayant permis de concevoir des propositions d'actions à inscrire dans le nouveau plan.

C'est le produit de ce travail, validé par le comité de pilotage le 12 novembre dernier, qui est aujourd'hui soumis à l'examen du comité syndical. Cette photographie du lac « idéal » permettra dans un second temps, après consultation des collectivités partenaires concernées, de classer la programmation globale par niveau de priorité, en identifiant ainsi les tous premiers projets à mettre en œuvre.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2019-05-13-004 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention cadre de décembre 2015 passée entre Edf, le S.M.A.D.E.S.E.P. et la DREAL ;
- La délibération n°2012-46 du 19 décembre 2012 portant sur le Plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon ;
- Le compte-rendu de la commission Tourisme du 17 décembre 2019 portant sur les projets de travaux pour l'année 2020 ;

CONSIDERANT :

- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et conventions susvisées ;
- La nécessité d'actualiser le plan actuel pour y intégrer les propositions de la branche Ubaye du lac de Serre-Ponçon
- La nécessité d'organiser une réflexion concertée des acteurs locaux sur le devenir du lac de Serre-Ponçon pour les moyens, courts et longs termes ;
- Les orientations sur l'aménagement et le développement durable de Serre-Ponçon détaillées lors des réunions thématiques et validées lors de la réunion du 5 avril 2019 ;
- Les contributions sur ce projet stratégique des collectivités et partenaires institutionnels du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 31 janvier 2020 :

- **VALIDE** le plan d'aménagement durable du lac de Serre-Ponçon tel qu'exposé par le Président.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Victor BERENGUEL



Extrait du registre des délibérations N° 2020-04 Page2/2

Membres Adhérents :